

Source abidjan.net le 28 février 2021

La qualité du coton ivoirien au centre d'un atelier à Bouaké

Bouaké, La qualité du coton ivoirien était au centre d'un atelier du 24 au 26 février 2021 au siège de la compagnie ivoirienne pour le développement des textiles (CIDT) à Bouaké à l'initiative de l'organisation interprofessionnelle agricole de la filière coton de Côte d'Ivoire (INTERCOTON).

Il s'agissait pour les acteurs de la filière coton, notamment, les fédérations de producteurs, les sociétés cotonnières, les traders et les chercheurs du CNRA, de faire le bilan et de proposer des axes d'amélioration de la qualité du coton ivoirien afin de le rendre plus compétitif sur le marché international.

« Après avoir réussi à relever le défi de la relance de la production (de 120 000 tonnes en 2002 à 490 000 tonnes en 2020) avec l'appui de l'Etat et des partenaires techniques et financiers, INTERCOTON veut à présent s'attaquer à celui de la qualité pour mieux valoriser le coton ivoirien sur un marché international très concurrentiel », a indiqué son PCA, Soro Moussa, à l'ouverture des travaux de cet atelier.

La soixantaine de participants à ces travaux se sont évertués à Identifier non seulement les causes de la baisse de la qualité du coton graine et du coton fibre, les acteurs qui interagissent sur la qualité du coton sur les plans de la recherche et l'itinéraire technique agricole et déterminer le rôle de chacun, mais aussi les acteurs qui interagissent sur la qualité du coton sur les plans de l'égrenage, du classement, de la commercialisation et déterminer le rôle de chacun.

Ils ont aussi défini ensemble les modalités pratiques pour la détermination du choix de la qualité du coton graine et proposé des solutions durables sous forme de recommandations pour l'amélioration de la qualité du coton. La bonne mise en œuvre de ces recommandations devrait impacter positivement tous les maillons de la chaîne de valeur du coton ivoirien.

Notamment, la recherche variétale de semences coton, le conseil agricole, la technique culturale, la récolte, le stockage, la commercialisation, l'égrenage, le classement fibre (contrôle qualité). Elles devront être mises en œuvre dès la prochaine campagne cotonnière 2021 -2022 pour des résultats probants durables à court terme.